

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION**

**Arrêté du 15 février 2012 approuvant des modifications apportées  
au titre et aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique**

NOR : IOCD1131480A

Par arrêté du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration en date du 15 février 2012, sont approuvées les modifications apportées aux statuts (1) et au titre de l'association reconnue d'utilité publique dite « Ligue ROC pour la préservation de la faune sauvage et la défense des non-chasseurs », dont le siège est à Paris (75), et qui s'intitule désormais « Humanité et biodiversité ».

---

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.